

PROVINCE
de
LUXEMBOURG

Du registre aux délibérations du Collège communal de cette Commune
a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 9/11/2017.

ARRONDISSEMENT
de
NEUFCHATEAU

PRESENTS : Mme Anne LAFFUT, Bourgmestre - Présidente
MM Luc BOSSART, Christian BAIJOT, Alain GERARD,
Echevins ;
Michèle MARICHAL, Présidente du CPAS avec voix
délibérative ;

COMMUNE
de
LIBIN

E. DUYCK, Directrice générale, secrétaire

LE COLLEGE COMMUNAL,

OBJET : Fixation du prix de la redevance de l'eau de distribution

Vu l'arrêt du C.V.D (Coût vérité distribution) de l'année 2017 au prix de 2,20 € / m³, par le Conseil communal;

Vu l'avis favorable, en date du 19 juillet 2017, du Comité de contrôle de l'eau sur la demande de modification tarifaire de la commune de Libin pour un C.V.D. (Coût Vérité Distribution) de 2,20 €/m³ ;

Vu l'arrêté du Ministre des pouvoirs locaux, de la Ville et du Logement en date du 8 novembre 2017, reçu par courrier le 9 novembre 2017, approuvant la délibération du Conseil communal arrêtant le prix du C.V.D de l'année 2017 ;

Vu l'avis de publication de l'arrêté ministériel repris ci-dessus, en date du 10 novembre 2017;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, en date du 16 novembre 2017, reçu par courrier le 20 novembre 2017, approuvant la délibération du Conseil communal arrêtant le prix du C.V.D de l'année 2017 ;

Attendu que la facturation de la redevance de l'eau est facturée pour la période du 31/07/2017 au 31/07/2018;

D E C I D E, à l'unanimité,

De fixer la redevance de l'eau de distribution - consommation du 31/07/2017 au 31/07/2018, comme suit :

* redevance : (20 x CVD (2,07 €)) + (30 x CVA (2,115€)) / an, du 31/07/2017 jusqu'au 31/12/2017
(20 x CVD (2,20 €)) + (30 x CVA (2,365€)) / an, du 01/01/2018 jusqu'au 31/07/2018

OBJET : Fixation du prix de la redevance de l'eau de distribution

- * C.V.D. : consommation : 1 à 30 m³ : 1,0350 €/m³
31 à 5000 m³ : 2,0700 €/m³
du 31/07/2017 jusqu'au 31/12/2017
- * C.V.D. : consommation : 1 à 30 m³ : 1,10 €/m³
31 à 5000 m³ : 2,20 €/m³
du 01/01/2018 jusqu'au 31/07/2018
- * CVA : 2,115€/m³ à partir du 31/07/2017 jusqu'au 31/12/2017.
- * CVA : 2,365€/m³ à partir du 01/01/2018 jusqu'au 31/07/2018.
- * Fonds social : 0,0259€/m³ du 31/07/2017 au 31/12/2017
0,0264€/m³ du 01/01/2018 au 31/07/2018
- * TVA de 6 % : du 31/07/2017 au 31/07/2018.

Par le Collège :

La Secrétaire,
s) E. DUYCK

Pour extrait conforme,
La Directrice générale,



E. DUYCK



La Présidente,
s) A.LAFFUT

La Bourgmestre,



A. LAFFUT